



services PUBLICS

Une grève pour les mineurs non accompagnés

VAUD . Éducateurs et formateurs de l'EVAM se préparent à débrayer et manifester le 24 avril.
Pour que les besoins des réfugiés mineurs non accompagnés soient enfin pris en compte par le Conseil d'Etat.
EN PAGE 10

Privatisation aux HUG

3 POINT FORT – Le 2 février, la direction des Hôpitaux Universitaires de Genève a annoncé la mise sur pied d'un partenariat public-privé pour les blocs opératoires ambulatoires. La pointe de l'iceberg?

Renouveau féministe

4 AU FÉMININ – Pour Julia Camara, militante espagnole et protagoniste de la grève générale du 8 mars, le féminisme est un mouvement capable de porter un changement global de la société. Éclairage.

EMS en état critique

5 GENÈVE – Des chiffres officiels prouvent la sous-dotation en personnel soignant dans les EMS. Les syndicats montent au front. Questions à Thierry Daviaud, infirmier et délégué syndical SSP.

Défendre la démocratie

12 BRÉSIL – Samedi 7 avril, Luiz Inácio Lula da Silva s'est rendu à la Police fédérale, qui l'a transféré vers une prison de Curitiba. La lutte pour sa libération réunit mouvements populaires, gauche et syndicats.



L'image d'Adel Hana/Heystone

À Gaza, les manifestants palestiniens fuient les tirs israéliens

Le 13 avril, l'armée israélienne a de nouveau tiré à balles réelles sur une marche pacifique revendiquant le droit au retour pour les réfugiés palestiniens. En trois semaines, 32 manifestants ont été abattus, près d'un millier blessés.

Éditorial

Solidaires avec les cheminots français!

Mercredi 18 et jeudi 19 avril, les syndicats de cheminots français appelaient à une grève massive contre le projet de loi sur la SNCF soumis au vote des députés.

Les salariés du rail – qui subissent des conditions de travail pénibles, pour un salaire brut le plus souvent inférieur à 3000 euros – dénoncent un texte dont l'objectif est double: privatiser par étapes le service public du rail; précariser les conditions de travail, d'emploi et de salaire en supprimant le statut de cheminot.

Ils font donc face à une attaque frontale contre le service public, camouflée sous la rhétorique modernisatrice du président Macron.

Le 3 avril, les cheminots ont entamé une grève de longue durée, à raison de deux jours tous les cinq jours. Jusqu'ici, le mouvement a été largement suivi.

Les travailleurs du rail ne sont pas les seuls à se mobiliser. «Cheminots, retraités, éboueurs, électriciens, personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, fonctionnaires, salariés de Carrefour, d'Air France, étudiants: ils ont manifesté ces dernières semaines leur mécontentement. Des conflits très divers qui, dans un effet de juxtaposition, tendent le climat social.»¹

La colère gronde contre un gouvernement qui aligne, à la vitesse d'un TGV, les contre-réformes favorables aux plus riches, tout en tapant sur les précaires. Ce climat de contestation a amené les syndicats CGT et Solidaires à appeler à une grande journée de grève et mobilisation interprofessionnelle le jeudi 19 avril. En face, le gouvernement Macron joue les durs. Aux cheminots en grève, il rétorque

qu'il maintiendra son projet à tout prix; aux milliers d'étudiants qui font grève et occupent des universités pour dénoncer le renforcement de la sélection, il envoie les CRS; pour déloger les militants de la ZAD de Notre-Dame des Landes, il ordonne une opération de type militaire; à la détresse des migrants, il oppose une répression accrue et un nouveau tour de vis de la Loi sur l'immigration – dont l'inhumanité est dénoncée jusque dans les rangs du parti présidentiel.

L'objectif de M. Macron est clair: infliger une défaite au mouvement ouvrier français – et à son secteur le plus organisé, formé par les cheminots – pour avoir le champ libre et imposer les contre-réformes voulues par le patronat français. En commençant par la privatisation de ce qui reste du service public.

L'issue de cette bataille aura des conséquences significatives: une victoire syndicale renforcerait les résistances au projet ultralibéral et autoritaire du gouvernement Macron, lançant un signal d'espoir – y compris au-delà des frontières de l'Hexagone; une défaite, au contraire, donnerait un coup de fouet à la «stratégie du choc» appliquée par le président.

À l'heure où, sur tout le continent, les inégalités explosent et nourrissent l'essor des forces politiques les plus réactionnaires, la bataille des cheminots est le démantèlement du service public est aussi la nôtre.

C'est dans ce sens que, lors de sa dernière séance, le Comité national du SSP a adopté un message de solidarité à l'attention de nos collègues français. ■

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

EMMANUEL MACRON
JOUE LES DURS

¹ *Le Monde*, 11 avril 2018.

SANTÉ . Le 2 février, la direction des Hôpitaux Universitaires Genevois a annoncé la mise sur pied d'un partenariat public-privé (PPP) pour les blocs opératoires ambulatoires. La pointe de l'iceberg?

Privatisation masquée aux HUG

SABINE FURRER . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE
ERIC ROSET . PHOTO

A ce stade, les Hôpitaux universitaires genevois (HUG) se gardent bien d'expliquer leur projet d'externalisation. Mais tout porte à croire qu'ils vont se calquer sur le modèle du CHUV, l'hôpital universitaire vaudois, qui a déjà effectué ce type de privatisation¹. Le projet n'a pas été mis en consultation auprès des syndicats ni expliqué au personnel – alors qu'il aura très probablement des conséquences sur les conditions de travail.

LES EXTERNALISATIONS AVANCENT. Depuis trente ans, le Conseil d'Etat genevois cherche à réaliser des économies en externalisant un nombre croissant de tâches. Les attaques sont incessantes. Le service de nettoyage a été l'un des premiers concernés, il y a une quinzaine d'années, avec la privatisation partielle de l'entretien des lieux où ne transitent pas les patients – depuis, le SSP n'a de cesse de revendiquer sa réinternalisation. La privatisation s'est étendue à d'autres secteurs. Comme celui du transport des patients entre les différents sites des HUG, dont près du quart est pris en charge, sous-effectif oblige, par des entreprises privées. Le même principe est à l'œuvre dans le service de menuiserie, où le nombre de salariés a été divisé par deux, entraînant la sous-traitance d'une partie des tâches; dans la sécurité, où les agents du HUG sont désormais épaulés par des salariés employés par Securitas SA. Quant au transport du linge entre les différents sites, il a été totalement privatisé.

PRÉCARITÉ EN HAUSSE. Une autre forme d'externalisation a le vent en poupe: l'usage abusif de personnel engagé par des agences temporaires. Près de 1200 salariés temporaires travaillent dans la précarité chaque année aux HUG, pour un coût de 50 millions de francs – une bonne moitié de cette somme est utilisée pour rétribuer les sociétés d'intérim. De son côté, le personnel hospitalier subit depuis des années des dégradations de ses conditions de travail. Celles-ci se traduisent notamment par des atteintes à la santé, parfois graves.

PPP, UN COUP D'ACCELERATEUR. C'est dans ce contexte tendu qu'intervient la privatisation des blocs opératoires ambulatoires. Pour le personnel, celle-ci est synonyme

de tous les dangers: un PPP comporte l'obligation de rentabilité pour l'investisseur privé. Or dégager du bénéfice dans les soins signifie économiser sur le dos du personnel. Selon nos informations, nombre de métiers seraient touchés: infirmiers, aides-soignants, personnel administratif, de nettoyage, de la stérilisation seraient, dans ce PPP, soumis à un contrat de droit privé! Pour les concernés, ce serait la fin des protections prévues par La Loi sur le personnel ainsi que de l'égalité de traitement par rapport au reste des employés.

UNE MISE EN BOUCHE? Dans un deuxième temps, d'autres services pourraient être visés: laboratoires, radiologie, nettoyage, restauration, transport, sécurité, stérilisation... et toute autre «prestation» hospitalière qui pourrait intéresser les entreprises privées à la recherche de profit dans un secteur de la santé en plein essor. «Exfiltrer» le personnel des blocs opératoires ambulatoires signifie aussi que l'on pourrait l'affilier à une autre caisse de pension. Conséquence: la caisse de pensions de l'Etat de Genève (CPEG) encaisserait moins de cotisations. Or il est de notoriété publique que le Conseil d'Etat veut mettre fin à la primauté de prestations, qui est aujourd'hui la règle, pour passer en primauté de cotisations. La privatisation de pans du service public ne peut que renforcer cette offensive contre nos retraites.

LES INÉGALITÉS PRENNENT L'ASCENSEUR. Selon nos informations, le corps médical qui interviendrait dans le bloc n'est pas concerné par le projet d'externalisation. Les médecins resteraient salariés des HUG, tout en travaillant dans le bloc opératoire privatisé. Cette inégalité de traitement renforcerait une évolution déjà en cours: d'un côté, les conditions de travail du personnel non médical sont dégradées alors que, de l'autre, les hauts cadres voient se multiplier les gestes en leur faveur. Derniers exemples en date: la direction des HUG a défendu bec et ongles le 14^e salaire des hauts cadres médicaux – qui coûte 4 millions de francs chaque année – et veut offrir à ces mêmes cadres supérieurs un complément à leur deuxième pilier – qui coûterait lui aussi plusieurs millions. ■

¹ Beaumont – Centre de chirurgie ambulatoire à Lausanne, un partenariat public-privé entre le CHUV, la Fondation de l'Hôpital orthopédique et la société MV SANTE, ouvert en 2014.

Repérages

TROIS LETTRES POUR DÉMANTELER

PPP, la marchandisation au cœur du service public.

Les PPP – partenariat public privé – sont des projets qui mobilisent à la fois le secteur public et le secteur privé pour offrir des services traditionnellement fournis par le public. Issus des écoles de théoriciens du *New Public Management*, «les partenariats public-privé (PPP) devraient conduire à l'abandon des attitudes de type bureaucratiques»¹ qui seraient l'apanage des administrations publiques. Cette idéologie mille fois répétée veut faire croire que l'Etat – et en particulier ses employés – forme une bureaucratie qu'il faut soumettre aux lois du marché, ce qui le rendrait tellement plus efficace. D'abord réservés à des projets très coûteux – comme les autoroutes –, les PPP ont aussi été mis à contribution pour les secteurs de la communication et de l'information, de soins et d'éducation. En Suisse, une association assure la promotion de ce type de projets. Elle est composée d'éminents représentants de l'économie privée, du patronat et de quelques responsables cantonaux, voire de cantons² – comme celui de Genève, qui vient de rejoindre l'association. Cette association peut compter sur le soutien financier du groupe de cliniques privées Hirslanden; elle comprenait même un groupe intitulé «santé publique», dissout en 2016. Le danger des modèles de financement en PPP, c'est qu'ils visent l'implication du privé dans presque tous les secteurs d'intervention. Or les services publics ne devraient en aucun cas être soumis aux lois du marché, car cela implique le risque de voir des critères purement marchands prendre le dessus sur les principes d'équité, de justice et d'accessibilité. Dans un récent rapport, la Cour des comptes européenne a dénoncé les «multiples insuffisances et les avantages limités» des PPP réalisés dans l'Union européenne. ■

BEATRIZ ROSENDE
SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

¹ Hachimi Sanni Yaya. *La Revue de l'innovation dans le secteur public*. Volume 10 (3), 2005, article numéro 1.

² Association PPP Suisse, <http://www.ppp-schweiz.ch/fr>

Sur le terrain

EXEMPLE DÉASTREUX EN ESSONNE

En France, une expérience de PPP menée dans le secteur hospitalier a laissé un goût amer. Retour sur un cas d'école.

À Corbeil-Essonnes, l'Hôpital Sud-Francilien a ouvert ses portes en 2012. Sa construction a été le fruit d'un partenariat public-privé (PPP) liant le Centre hospitalier Sud-Francilien (CHSF) à Eiffage, un groupe privé présent dans 50 pays et actif dans la construction, les infrastructures, l'énergie et les concessions autoroutières. Assez rapidement, les catastrophes se succèdent: le groupe Eiffage demande une rallonge de 100 millions pour terminer les travaux; le loyer, évalué à 29 millions d'euros annuels, s'élèvera finalement à près de 43 millions d'euros. L'hôpital ouvre avec 8 mois de retard en raison de 8000 contrefaçons. Le directeur de l'établissement finit par démissionner, refusant l'inacceptable: «que des économies insensées sur l'offre de soins servent à payer le groupe Eiffage»¹.

Le contrat avec Eiffage devait durer 30 ans. En 2014, il est résilié pour permettre à l'hôpital de reprendre le contrôle de ses activités. Bilan de l'expérience, tiré par le syndicat français CGT: «une véritable gabegie». En bref, l'exemple du PPP réalisé dans l'Essonne ne peut qu'inciter à ne pas faire «l'application dogmatique de ces fameux Partenariats Public-Privé (PPP) dans des domaines aussi inappropriés que celui de la construction d'un hôpital Public»².

Car ce que l'Etat économise au départ, il va devoir le payer bien plus lourdement par la suite: «L'Etat ou la collectivité, en faisant ce transfert, se condamne à régler, durant des années un loyer ou des frais à son partenaire marchand, selon des contrats aux clauses multiples et souvent peu à l'avantage des collectivités ou de l'Etat»³. BR ■

¹ *Le Monde*, 7 octobre 2011.

² *Idem*.

³ *Le Monde*, 6 novembre 2015.



Pour Julia Camara, militante espagnole et protagoniste de la grève générale du 8 mars, le féminisme est un mouvement capable de porter un changement global de la société. Éclairage.

Les femmes peuvent changer le monde

MICHELA BOVOLENTA . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP
KEYSTONE . PHOTO

Pourquoi pas nous? Pour les militantes féministes espagnoles, qui ont réalisé le 8 mars dernier une impressionnante grève générale, c'est par cette question que tout a commencé.

5,3 millions de femmes en grève, 120 manifestations dans l'Etat espagnol. Julia Camara, porte-parole de la Coordination du 8 mars à Madrid et militante d'Anti-capitalistas, invitée en Suisse romande par le mouvement solidaritÉS, a évoqué la construction collective de cette grève, les motivations et revendications qui ont poussé des femmes d'âges et d'horizons différents à descendre par centaines de milliers dans la rue. Lors de ces conférences, un regard sur la situation des femmes en Suisse était également présenté (*lire ci-contre*).

MOBILISATION INTERNATIONALE. Motivées par les mobilisations en Argentine, où les femmes avaient lancé un appel à une grève féministe le 8 mars 2017, ainsi que par les mobilisations en Pologne et aux Etats-Unis, 150 féministes de tout l'Etat espagnol se sont rencontrées à Alicante en mai 2017. Elles décident de s'organiser autour de quatre axes d'intervention: la grève des travailleuses, la grève des étudiantes, la grève du travail domestique et reproductif, la grève de la consommation. Lors d'une deuxième rencontre, en janvier 2018, 500 militantes décident de lancer le mot d'ordre de grève générale. Elles appellent les organisations féministes et les syndicats à reprendre ce mot d'ordre. Les deux principaux syndicats du pays (CCOO, UGT) se limiteront à un arrêt de travail de deux heures. Trois syndicats alternatifs (CNT, CGT et l'Inter-syndicale) soutiendront le mouvement.

Du haut de ses 26 ans, Julia Camara n'en doute pas: les directions syndicales sont loin de l'évolution sociale et des réalités vécues par les travailleuses. L'ampleur de la grève devrait les faire réfléchir.

ORGANISATION DE TERRAIN. La préparation du mouvement s'est faite là où les femmes vivent et travaillent. Les militantes ont organisé des assemblées générales non mixtes dans les villes et les quartiers, avec participation libre et sans délégation. Ces assemblées ont été conçues comme des espaces de rencontre entre femmes, et pas entre organisations. Parallèlement, de nombreux collectifs se sont créés ou ont été réactivés: des femmes migrantes aux travailleuses dans le secteur du nettoyage, en passant par les mères des enfants d'une même école, se sont mises ensemble pour organiser leur participation. Pour toucher le plus grand nombre, des tracts en neuf langues ont été distribués dans les marchés et les quartiers. Julia Camara a souligné la participation très active de jeunes adolescentes âgées de 13 à 16 ans qui, à partir de groupes d'amies, ont constitué des collectifs politiques nouveaux.

REVENDICATIONS CONCRÈTES. La grève a changé qualitativement le mouvement féministe de l'Etat espagnol, car elle a permis de mettre en relation les revendications concrètes des femmes avec la réflexion des théoriciennes féministes sur la reproduction sociale. Depuis 2007 et 2008, l'Etat espagnol a connu une hausse de la violence visant à maintenir le taux de profit des économies capitalistes. Conséquence: les attaques contre le corps des femmes a augmen-



té, tant par la violence physique (allant jusqu'aux féminicides) que par la tentative de restreindre le droit à l'avortement – repoussée par leur mobilisation en 2015. Mais les femmes subissent des violences sexistes quotidiennes partout. Ces violences ont un but: les maintenir dans un état de subordination facilitant leur exploitation.

CHANGER NOS VIES. Julia Camara a souligné que leur mouvement ne se cantonne pas au rejet d'une société patriarcale, mais veut offrir aussi une alternative à l'exploitation capitaliste. Une des revendications de la grève féministe a ainsi été de (re)mettre au centre le droit de vivre: face aux féminicides, aux expulsions, au racisme, à l'exploitation, les féministes veulent imposer le droit à une vie digne pour toutes et tous.

En ce sens, les femmes constituent un sujet collectif capable d'imaginer un changement global. La lutte féministe est donc bien une lutte globale pour le bien commun – dans ses dimensions sociales, économiques et écologiques. Après le succès du 8 mars, un processus d'autonomisation collective est en cours. Il se double d'une réflexion sur comment construire un réseau stable capable de poursuivre le mouvement, de réagir rapidement aux attaques subies par des femmes, mais aussi de proposer une réflexion programmatique portant sur la défense de la justice reproductive, des conditions de travail et sur un processus d'empowerment collectif.

La grève a déjà obtenu un changement important: personne ne se hasarde plus à ridiculiser les féministes, leurs arguments et revendications. ■

Sur le vif

EN SUISSE AUSSI, LA COLÈRE GRONDE

L'exploitation des femmes via le différentiel salarial représente chaque année 7,7 milliards de francs que les patrons refusent aux salariées.

Plutôt que d'agir sur cet immense vol des salaires, le Conseil fédéral cherche à augmenter l'âge de la retraite des femmes. Les femmes sont toujours dominées en tant que groupe social, exclues des sphères de pouvoir. Le système capitaliste compte sur leur rôle central dans le travail reproductif non rémunéré, qui prend le relais en l'absence d'un véritable service public.

L'oppression des femmes, qui passe par les violences machistes, est encore massive et banalisée. Le harcèlement sexuel au travail est sorti au grand jour dans la foulée du #me too. Son ampleur fait froid dans le dos.

Il est temps de réagir. Au mois de janvier dernier, le congrès des femmes de l'USS a adopté à l'unanimité une résolution appelant à une large mobilisation féministe. Pour construire celle-ci, plusieurs dates sont à retenir:

- Des Assises féministes auront lieu le samedi 2 juin à Lausanne, Maison de quartier sous gare.
- Une manifestation nationale des femmes pour l'égalité sera organisée le 22 septembre à Berne.
- L'idée d'une nouvelle grève des femmes est en l'air. Inspirons-nous de nos camarades de l'Etat espagnol, et reprenons le chemin de la mobilisation! ■

VANESSA MONNEY . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD

GENÈVE . Des chiffres officiels prouvent la sous-dotation en personnel soignant dans les EMS. Les syndicats montent au front. Questions à Thierry Daviaud, infirmier et délégué syndical SSP.

Le sous-effectif maltraite les EMS

SERVICES PUBLICS
INTERVIEW

Le SSP et UNIA interpellent à nouveau M. Poggia, ministre genevois en charge de la santé, sur la prise en charge lacunaire des soins dans les EMS. Pourquoi?

Thierry Daviaud – En 2007, une initiative exigeant que le Conseil d'Etat finance les 100% de la couverture en soins au sein des EMS a été acceptée par 57% des votants. À l'époque, son application aurait exigé 600 postes supplémentaires. Mais les conseillers d'Etat se sont assis sur ce vote. Depuis, les chiffres officiels sur la couverture en soins avaient étrangement disparu. Ils viennent de réapparaître dans un document du Département de l'emploi, de l'action sociale et de la santé (DEAS) à l'intention des directions des EMS. Celui-ci indique noir sur blanc que, dix ans après notre initiative, seuls 86% des soins en EMS sont financés par le canton. Les 14% manquants représentent des centaines des postes de travail.

Comment se traduit ce manque financier?

Au cours des dernières années, les soins à domicile ont pris toujours plus d'importance, ce qui est positif. Cela signifie aussi

que les personnes arrivent en EMS plus tard, donc souvent plus dépendantes. À la Maison de Vessy, l'établissement où je travaille et dont je suis délégué syndical, la moyenne d'âge des résidents est de 89 ans! Les troubles physiques, de mobilité et cognitifs sont plus fréquents, la lourdeur du travail soignant augmente en parallèle. Les cas sont complexes. Il faut souvent négocier avec les résidents les toilettes, la prise des traitements, etc. Cette charge accrue n'a pas été compensée par une dotation plus importante en personnel. Pire, la couverture des soins est inférieure au minimum nécessaire.

Conséquence: le personnel souffre. Nous courons tout le temps. De plus en plus de collègues souffrent de troubles musculosquelettiques ou sont en burn-out. Le taux d'absentéisme grimpe – sur mon lieu de travail, il est de 14%!

Quelles sont les conséquences pour les résidents?

Nous n'arrivons plus à partir des besoins du patient. C'est lui qui doit s'adapter à

nos rythmes de travail. Des personnes âgées doivent être levées à 7 h 30, alors qu'elles aimeraient dormir plus longtemps.

Dans leur course, les soignants se centrent sur l'hygiène et les tâches médico-déléguées, au détriment de ce qui devrait faire le cœur du métier: le réconfort, la présence, la discussion – bref, le rapport à l'autre.

Prenons un exemple. Il y a trente ans, on pouvait assurer une garde 24 heures sur 24 pour une personne en fin de vie, en l'absence de la famille. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Il arrive que des résidents meurent seuls dans leur chambre!

Les résidents se trouvent ainsi isolés au milieu d'une multitude d'employés qui courent. Certains s'en plaignent, d'autres somatisent – nuits agitées, angoisses, etc. Et la réponse se résume trop souvent à leur administrer des neuroleptiques.

On est face à de la maltraitance institutionnelle.

Vous évoquez aussi des problèmes au niveau de la formation...

Pour des raisons d'économies, on assiste à une déqualification du personnel en EMS. Des infirmières, de niveau bachelier, sont remplacées par des ASSC, au bénéfice d'un CFC. Leur réponse face à un résident ne peut pas être la même. Cela a aussi un coût financier, car une ASSC fera plus facilement appel aux HUG ou à Genève médecin en cas de problème.

Autre problématique. En raison des conditions de travail en EMS, on n'arrive plus à renouveler le personnel. À la Maison de Vessy, la moyenne d'âge des aides-soignants est de 52 ans! En conséquence, on engage de plus en plus de personnes venues du chômage ou de l'AI, qui n'ont pas choisi ce métier. En soi, ce n'est pas un problème. Le hic, c'est que ces personnes ne sont pas suffisamment formées. Elles ne sont pas préparées à faire face à des situations complexes. Cela peut entraîner des problèmes de prise en charge, voire de sécurité.

Selon M. Poggia, le financement insuffisant des soins est compensé par une part des dépenses de l'Etat pour le socio-hôtelier...

L'argumentation de M. Poggia m'interroge. Le sous-effectif est une réalité. Et on attend une réponse formelle du Conseil d'Etat. Si elle est négative, nous poursuivons notre lutte.

À Genève, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus va doubler d'ici 2040. Les politiques qui refusent d'anticiper cette réalité sont juste en train de préparer une catastrophe. ■

Le trait de Frédéric



Agenda militant

LE NON-DROIT D'ASILE EN SUISSE FRIBOURG

Conférence-débat animée par Dario Lopreno
Lundi 23 avril, 19 h. Restaurant le Bocalino

POUR LES DROITS DES MNA! LAUSANNE

Grève et Manifestation des salarié-e-s de l'EVAM
Mardi 24 avril, 17 h 30
Place du Château

NON À LA RÉOUVERTURE DE BEZNAU GENÈVE

Manifestation. Jeudi 26 avril, 18 h
Place De-Neuve

20 ANS D'ÉVÈNEMENT SYNDICAL LAUSANNE

Débat, présentation de la nouvelle maquette et moment convivial
Vendredi 27 avril, 18 h
Maison de Quartier de Chailly, avenue de la Vallonnette 12

SAIGNEURS GENÈVE

Projection du film de Raphaël Girardot et Vincent Gaullier
En présence d'un des réalisateurs
Mardi 24 avril, 19 h
Fonction Cinéma. Maison des Arts du Grütli, rue du Général-Dufour 16

AG DE L'AFDASSC FRIBOURG

Assemblée générale de l'association fribourgeoise des Assistantes en soins et en santé communautaire (ASSC)
Avec une conférence de Beatriz Rosende, secrétaire centrale SSP, sur les temps de pause
Mercredi 25 avril, 19 h
Café du Jura, route du Jura 20

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS TOUTE LA SUISSE

Lundi 1^{er} mai. Voir l'agenda en page 8

GLENCORE ET LES DROITS HUMAINS GENÈVE

Table-ronde avec Claudia Blanco (Sinttracarbon), Pierre Tshinguz (syndicat Tumeç, RDC)
Mardi 2 mai, 19 h
Maison des associations, rue des Savoies 15

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE

Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

GENÈVE LES SYNDICATS LANCENT UNE INITIATIVE

CONTRE LA PRÉCARITÉ, UN SALAIRE MINIMUM LÉGAL!

Toute personne doit pouvoir vivre de son travail.

Pourtant, selon le rapport du Conseil d'Etat sur la pauvreté à Genève, publié en 2016, 18% des bénéficiaires de l'Hospice général travaillent sans que leur salaire leur permette de vivre décemment. 30 000 salariés touchent moins de 4000 francs par mois pour un travail à plein temps; la moitié d'entre eux doit même boucler le mois avec moins de 3500 francs. Pour subvenir à leurs besoins, ces salariés doivent recourir aux aides publiques.

L'établissement d'un salaire minimum fait partie des mesures que l'Etat peut prendre contre la précarisation. Le canton de Neuchâtel a ainsi fixé un salaire minimum de 19,70 francs de l'heure, sur la base du calcul déterminant le montant des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI. Le coût de la vie étant plus élevé à Genève, le même calcul donne un salaire minimum de 23 francs de l'heure pour notre canton.

Loin des effets d'annonce politiques, qui désignent des salarié-e-s comme boucs émissaires parce qu'ils ne sont pas nés en Suisse ou n'y résident pas, le salaire minimum s'attaque à la racine du problème: il empêche les patrons de baisser les salaires au nom de la situation économique. C'est pourquoi la Communauté genevoise d'action syndicale a décidé de lancer l'initiative «23 francs, c'est un minimum!».

À Genève, 48% des travailleurs ne sont pas protégés par une Convention collective de travail (CCT). C'est dans ces secteurs que sévit principalement la

sous-enchère salariale résultant des abus patronaux.

Mais d'autres secteurs, soumis à une convention collective ou un contrat-type, ne bénéficient pas non plus de salaires minimaux décents. Dans l'hôtellerie-restauration, par exemple, le salaire horaire pour la catégorie la plus basse (employé sans qualification) est de 17,50 francs. Dans le commerce de détail, il est de 21,65 francs pour le personnel sans expérience et sans diplôme. Dans le secteur du nettoyage, le salaire horaire d'un employé sans qualification est de 18,95 francs. Enfin, le personnel non qualifié employé via les agences de travail temporaire touche 19,75 francs. La plupart des branches à bas salaires emploient beaucoup de femmes. Les employeurs considèrent que ces emplois mobilisent des compétences naturelles, ce qui justifierait le fait que ces travaux ne soient pas mieux rémunérés. Plus largement, les tâches massivement exercées par des femmes ont tendance à être mal considérées. L'introduction d'un salaire minimum légal à 23 francs de l'heure permet donc un pas en avant vers plus d'égalité salariale entre femmes et hommes, en revalorisant la rémunération des métiers féminisés.

L'initiative «23 francs, c'est un minimum!» propose des mesures contraignantes à l'égard des entreprises qui discriminent les femmes. C'est une nécessité pour combattre la précarité et la sous-enchère salariale. ■

COMMUNAUTÉ GENEVOISE D'ACTION SYNDICALE

GENÈVE ACCORD AVEC LA RÉSIDENCE DE DRIZE

DROITS SYNDICAUX EN EMS: PREMIÈRE AVANCÉE

En 2014, deux secrétaires syndicaux recevaient des plaintes pénales de la direction d'un EMS pour avoir distribué des tracts au personnel. Les plaintes ont été retirées, mais la question des droits syndicaux dans ce secteur est loin d'être réglée. Point de situation...

Lors de la dernière assemblée générale des EMS, le 25 janvier 2018, le personnel a voté une résolution qui exprime clairement la nécessité d'améliorer les droits syndicaux.

Les EMS dérogent en effet sans complexes aux règles en vigueur dans le reste du secteur de la santé à Genève.

Les dispositions prévues par la CCT des EMS sont en effet bien maigres et difficilement applicables. Si, par exemple, la CCT prévoit le fait que les EMS doivent avoir un panneau d'information syndicale, les syndicats n'y ont pas accès et risquent des plaintes pénales s'ils tentent d'y accéder. Et tout ceci ne dit encore rien sur l'accompagnement syndical du personnel, lors du traitement des problématiques liées aux conditions de travail. Si certains EMS pratiquent volontiers le dialogue social, d'autres y font systématiquement

barrage. On est encore loin d'un exercice uniforme et serein des droits syndicaux dans ce secteur pourtant financé par l'Etat.

Dans ce contexte, Unia et le SSP saluent le protocole qui vient d'être signé entre nos deux syndicats et la Résidence de Drize. L'accord prévoit la possibilité pour les représentants syndicaux d'accéder aux locaux de pause du personnel. Il sera possible d'aller à la rencontre des salariés directement sur leur lieu de travail, afin de donner les informations syndicales et d'échanger sur toute problématique liée aux conditions de travail.

L'accord prévoit également le droit des employés à être assistés de leur syndicat pour tout problème contractuel, conventionnel ou légal. Cet accord rappelle les fondements même des droits syndicaux. Il est urgent que l'entier des EMS intègrent enfin ces pratiques.

Cela implique une modification de la CCT, demandée par le personnel et les syndicats. ■

SSP . UNIA

GENÈVE EXPOSITION SUR LES RÉFUGIÉS DE MAKHMOUR

DANS LES YEUX DE DEMIR

À quelques centaines de kilomètres de Mossoul, dans le nord de l'Irak, le camp de Makhmour (Maxmûr en kurde) s'étend depuis une trentaine d'années.

Quinze mille femmes, hommes et enfants, chassés du Kurdistan turc à la fin des années 1980, y vivent dans un environnement hostile. Mais ce camp, cerné par les guerres, est aussi un petit miracle. Au milieu de la poudrière s'est développée une microsociété.

On y applique les principes du «confédéralisme démocratique»: pouvoir local, égalité hommes-femmes, projets écologiques. Ce maillage social a passionné le photographe-reporter Demir Sönmez, qui s'y est rendu à deux reprises, en 2016 puis en septembre 2017, en plein référendum pour l'indépendance du Kurdistan irakien. Pour cet arpenteur de la place des Nations – quel meilleur amplificateur de toutes les causes de la planète? –, le

camp de Makhmour a été un double choc: à la fois d'horreur, mais aussi d'espoir.

Les peintures réalisées dans un atelier du camp par la jeune Adar Tung, qu'il ramène avec lui, accompagnent ses propres photographies du camp et du référendum. Le tout forme un témoignage visuel impressionnant.

Le photographe-reporter et militant Demir Sönmez est bien connu des syndicats genevois pour sa documentation régulière des manifestations syndicales et sociales qui émaillent le canton, depuis des années.

L'exposition de ses photographies ainsi que des peintures d'Adar Tung peut être visitée dans les locaux du Théâtre Saint-Gervais, dans la Salle Robert-Filliou (2^e étage - salle d'exposition. Du lundi au samedi, de 12 h à 18 h). ■

SERVICES PUBLICS

SOCIAL NON AUX ASSUREURS FOUINEURS

SOUTENONS LE RÉFÉRENDUM CONTRE LA SURVEILLANCE DES ASSURÉS!

Influencée aux lobbies des assurances, la majorité bourgeoise du Parlement fédéral vient de sceller une nouvelle base légale permettant la surveillance secrète des assurés sociaux. Elaboré en un temps record, cet article sera réintégré dans la Loi sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), actuellement en cours de révision.

Désormais, toute personne assurée auprès d'une assurance régie par la LPGA (assurance maladie, accident et invalidité, assurance chômage, allocation pour impotent AVS et AI, prestations complémentaires, allocations familiales, etc.) pourra être surveillée à son insu, sur seule décision d'une assurance, en cas de suspicion de perception indue d'une prestation sociale.

La surveillance secrète, qui constitue une grave atteinte à la sphère privée, pourra être menée dans un endroit visible depuis un endroit accessible au public, donc potentiellement un balcon, un jardin, voire l'intérieur d'un appartement. Les assurés soupçonnés pourront être espionnés durant trente jours sur une période de six mois, renouvelable pour six mois. La surveillance peut être ordonnée par les assureurs, sans autorisation judiciaire, sauf en cas d'utilisation de traceurs GPS.

Non seulement cette base légale est totalement excessive, mais elle donne aux assureurs des moyens et des compétences qui vont au-delà de ceux prévus par le Code de procédure pénale. Jamais on ne s'était attaqué à l'Etat de droit de manière aussi frontale et cynique, sous prétexte de protéger la population. L'hystérie de la lutte contre les abus n'aveugle plus seulement l'UDC, mais l'ensemble des partis bourgeois, qui ont délibérément choisi de restreindre les droits fondamentaux d'un

groupe de personnes pour mieux démanteler le système social.

Comme c'est le cas pour les demandeurs d'asile qu'elle divise en «vrais» et «faux» requérants, la droite divise maintenant, entre autres, les personnes en situation de handicap.

D'après elle, il y a celles qui méritent une aide (en général celles dont le handicap est manifeste) et celles qui vivent avec un handicap invisible ou une maladie non objectivable (dépression, troubles psychiques, douleurs inexplicables, etc.), qu'elle cherche à faire passer pour des simulatrices qui profiteraient du système et le mettraient à sec.

Faire croire que les «faux» volent les «vrais» est un discours qui s'impose depuis une vingtaine d'années. Peu contestée, y compris dans les médias, cette rhétorique domine toutes les réformes des assurances sociales depuis la fin des années 1990. Elle s'intègre dangereusement dans les mentalités, et pas seulement à droite.

Notre Constitution est basée sur les droits fondamentaux et l'une des bases d'un Etat de droit est la séparation des pouvoirs. Or, la base légale pour la surveillance des assurés viole les droits fondamentaux, vidant l'Etat de droit de sa substance.

Soucieux de réparer ces graves atteintes, un groupe de citoyens a lancé un référendum contre cette base légale. AGILE. CH le soutient activement et vous encourage à en faire de même. Le SSP a lui aussi décidé de soutenir ce référendum. Vous pouvez le signer sur le lien suivant: <https://wecollect.ch/fr/campaign/surveillance/> ■

CATHERINE ROUVENAZ
SECRÉTAIRE ROMANDE . AGILE.CH



Sauver l'eau de la marchandisation

Au Forum mondial alternatif de l'eau, syndicalistes, sans-terre, et peuples autochtones ont dénoncé les multinationales, Nestlé en tête, qui veulent privatiser ce liquide vital.

Sur le vif

YVONNE ZIMMERMANN . COORDINATRICE SOLIFONDS
KEYSTONE . PHOTO

Du 18 au 23 mai, le huitième Forum mondial de l'eau s'est tenu à Brasília. Organisé par le *World Water Council*, ce forum a des liens étroits avec des multinationales qui veulent commercialiser et privatiser l'eau. Parmi celles-ci, le groupe suisse Nestlé et les entreprises françaises Veolia et Suez.

UN FORUM ALTERNATIF. En opposition à ce forum des multinationales, de nombreuses organisations, dont l'Internationale des services publics (ISP, à laquelle le SSP est affilié), ont lancé un appel pour la tenue d'un Forum mondial de l'eau alternatif. 7000 personnes, issues de 450 organisations, y ont répondu. Syndicalistes, sans-terre, représentants des peuples autochtones, d'organisations féministes et de petits paysans, victimes de la construction de barrages ou de projets miniers, pêcheurs: tous ont relaté leurs luttes contre la privatisation de l'approvisionnement en eau et l'appropriation du précieux liquide par l'agrobusiness, les industries, l'extraction minière ou les barrages. La représentante d'une communauté de pêcheurs afro-brésiliens a expliqué que le fleuve dans lequel elle pêche a été asséché par la construction d'un barrage. Sa communauté s'est vue privée de son mode de vie ancestral. Une participante, issue des peuples autochtones, a expliqué que les fleuves sont pollués par les pesticides utilisés pour les monocultures de soja, causant de nombreuses maladies.

TEMER PRIVATISE. Depuis la destitution de la présidente Dilma Rousseff, le gouvernement de Michel Temer fait avancer rapidement les projets de privatisation. Le droit à l'eau se voit de plus en plus souvent remis en question. Les intervenants présents au Forum alternatif ont notamment critiqué des négociations qui seraient menées par Nestlé et Coca-Cola avec le gouvernement brésilien, dans le but d'obtenir la mainmise sur les plus grosses réserves d'eau douce du continent. Durant le forum, des membres du Mouvement des sans-terre (MST) ont occupé une usine de production d'eau en bouteilles de Nestlé (*lire ci-contre*).

VICTOIRE EN GRÈCE. Les participants ont également partagé des expériences positives, liées à leurs luttes. Un syndicaliste grec a informé l'assemblée que la privatisation de l'approvisionnement en eau avait pu être empêchée à Thessalonique. David Boys, de l'ISP, a souligné qu'il existe une tendance positive, à l'échelle mondiale, visant à réintégrer dans les services de l'Etat l'approvisionnement en eau, après l'échec d'expérimentations privées.

LA DDC AVEC NESTLÉ. Pour ce qui est de la Suisse, David Boys estime que notre pays dispose d'un système public d'approvisionnement qui fonctionne bien. Il serait donc important d'inciter le gouvernement helvétique à partager ses connaissances

et son expérience en la matière avec des pays du Sud – mais sans arrière-pensées liées à la réalisation de profits. Une revendication partagée par les 40 organisations présentes au Forum alternatif qui ont envoyé une lettre ouverte à la Direction du développement et de la coopération (DDC). Elles y critiquent son soutien à des partenariats public-privé en matière d'approvisionnement en eau, notamment via le financement du *Water Resources group* (WRG) – un groupe créé par le Forum économique mondial, qui a pour objectif de transformer l'eau en marchandise et lui fixer un prix; le chef de la DDC siège dans son conseil d'administration, aux côtés de Paul Bulcke, le dirigeant de Nestlé.

Pour les organisations signataires de la missive, la politique promue par le WRG s'oppose au contrôle social et démocratique de l'eau par les populations locales.

UNE LUTTE INTERNATIONALE. Dans sa déclaration finale, le Forum mondial de l'eau alternatif a lancé un appel à la population mondiale pour qu'elle lutte en défense de l'eau. Cette ressource vitale n'est pas une marchandise et ne doit pas être commercialisée. Elle appartient à tous. La lutte pour le droit à l'eau est aussi un combat pour la démocratie et l'autodétermination. Un combat qui doit être mené en commun et dans lequel la solidarité internationale est indispensable (*Traduction: Patrick Vogt*)! ■

DÉNONCÉE, NESTLÉ VEND SES ACTIVITÉS AU BRÉSIL

Le 20 mars, 600 agricultrices du Mouvement des Sans Terre (MST) ont occupé le siège de la multinationale Nestlé à São Lourenço, dans le sud de l'Etat de Minas Gerais.

Objectif: dénoncer la privatisation de l'eau au Brésil – et le rôle joué par la multinationale helvétique.

En 1994, Nestlé a acheté les sources d'eau potable situées dans la municipalité de São Lourenço. Elle y a pompé et déminéralisé 19 millions de litres d'eau par année. La population locale dénonce une surexploitation qui a abouti à l'assèchement de deux sources.

Début 2018, des rumeurs ont fait état de supposées négociations entre le gouvernement brésilien et les entreprises Nestlé et Coca-Cola, visant à privatiser l'Aquifère Guarani – la seconde plus grande source d'eau potable souterraine au monde, située à cheval entre le Brésil, le Paraguay, l'Argentine et l'Uruguay. Les rumeurs ont été démenties par les deux entreprises concernées et les autorités brésiliennes.

Fin mars, le journal économique brésilien *Valor Econômico* a annoncé que Nestlé vendait ses activités liées à la commercialisation de l'eau dans le pays – y compris les sources de São Lourenço – au groupe Edson Queiroz. Ce dernier contrôlera désormais plus de 12% du marché brésilien de l'eau en bouteille – plus de sept milliards de francs suisses de chiffre d'affaire annuel – qu'il domine devant Coca-Cola, Pepsico et Danone.

Nestlé a annoncé qu'elle concentrera ses activités liées à l'eau «dans des pays où elle a une position de leader». La société reste le numéro un mondial de l'eau en bouteille. SERVICES PUBLICS ■

Journée revendicative internationale des travailleuses et travailleurs

Égalité salariale. Point barre!

Programme du 1^{er} mai en Romandie

BIENNE

Égalité salariale. Point barre!

Dès 12 h Service de bar à la Place Centrale
 17 h Rassemblement à la Place de la Gare
 17 h 15 Départ du cortège en direction de la Place Centrale
 17 h 45 Discours à la Place Centrale
 Oratrice et orateurs:
 Lisa Mazzone, conseillère nationale des verts, Genève
 Cédric Wermuth, conseiller national PS, Argovie
 Corrado Pardini, conseiller national PS, Berne, et membre du comité directeur Unia
 18 h 30 Remise du prix Unia «Travail et solidarité»
 18 h 50 Prises de parole d'autres organisations
 Dès 19 h Concert: Filarmonica La Concordia
 20 h 30 Clôture de la manifestation

FRIBOURG

Prenons notre part, nous y avons droit

Place Georges-Python de 16 h à 21 h, cortège à 18 h
 Orateurs/-trices:
 Nico Lutz, UNIA; Christian Levrat, PS; Jordi D'Alessandro, SEV; Vendeuses fribourgeoises
 Animation musicale: groupe Balkalé

GENÈVE

13 h 30 Départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corraterie, place De-Neuve, parc des Bastions
 15 h Allocutions des Verts et d'Unia
 15 h 15 Fête populaire, restauration avec plus de 30 stands, jusqu'à 20 h

INTERJURASSIEN

L'égalité maintenant!

17 h Rendez-vous à la gare de Reconvilier
 Cortège jusqu'à la Boillat puis jusqu'à la Halle des Fêtes de Reconvilier
 Interventions notamment de Nathalie Fischer, infirmière, qui témoignera de la détérioration des conditions de travail dans les soins et de Mélanie Brulhart-Nusbaumer, députée au parlement jurassien, SSP, auteure d'une motion, acceptée, sur l'égalité salariale
 Dès 18 h À la halle des Fêtes, animation musicale avec Vincent Vallat, repas et boissons d'ici et d'ailleurs à prix populaires

VAUD

LAUSANNE

99% qui triment, 1% qui friment: assez!

17 h 30 Place de la Gare
 19 h Place de la Riponne: discours, témoignages de luttes, petite restauration et bar, DJ's Rocket Queen + Valérie

VALLÉE-DE-JOUX

Dès 11 h 30 Cantine du Sentier – parking de l'Essor (à côté du centre sportif)
 Invitée: Vanessa Monney, secrétaire syndicale au SSP – Région Vaud et membre de Feminista, qui parlera de l'égalité salariale
 Repas offert: grillades et salades

YVERDON-LES-BAINS

9 h à 13 h Stand au marché, promenade Auguste-Fallet. Boissons et petite restauration offertes.
 16 h 45 Départ en train depuis la gare CFF pour la manifestation de Lausanne (billet de train remboursés pour les membres Unia).

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

FLEURIER

Accueil dès 10 h, Place de la Gare
 Partie officielle à 11 h 15
 POP: Sarah Blum, députée POP au grand Conseil neuchâtelois, enseignante (sujet traité: école, formation professionnelle et conditions d'accès au secondaire 2)
 PS: Jacques-André Maire, Conseiller national PS, vice-président de Travail.Suisse (sujet traité: Climat social: les attaques se multiplient; réagissons, en particulier lors des élections fédérales de 2019!)
 UNIA: Christian Weber, Président du comité industrie d'Unia région Neuchâtel (sujet traité: de l'égalité salariale comme un exemple de combat nécessaire à mener par le mouvement ouvrier dans le système actuel)
 Dîner
 Repas offert (pain, soupe aux pois ou soupes aux flocons – sans porc/végétarien).
 Cantine avec boissons – café et thé – dessert – sirop offert.
 Partie festive dès 14 h 15:
 Musique slave avec Yaroslav Ayvasov de Noiraigue
 Atelier graphe

LA CHAUX-DE-FONDS

Salle Ton sur Ton – sur deux jours

Lundi 30 avril

Dès 17 h Salle Ton sur Ton, soirée festive avec Paris-La Tchaux (chansons, musette)
 20 h Spectacle de Vincent Kohler
 21 h Les Fils Du Facteur (chansons francophones, acoustique, pop, folk, festive)
 23 h The Watchmaking Metropolis Orchestra (blues gipsy trash)

Mardi 1^{er} mai

Dès 11 h Paris-La Tchaux (chanson, musette)
 Discours
 14 h Cortège

NEUCHÂTEL

Rue du Concert
 11 h Dîner et apéritif
 12 h Concert de Pop'Orchestra
 13 h Discours
 13 h 30 Défilé au centre-ville
 15 h Conférence «Grève générale 1918: entre reconnaissance et irrévérence» d'Aristides Pedraza, syndicaliste Fédération syndicale SUD

SION

Égalité salariale. Point barre!

Dès 17 h 30 Place du Scex
 Dès 18 h Partie officielle. Discours d'Alain Berset, président de la Confédération. Animation musicale par Mike Le Troubadour

SSP . Région Genève

Une centaine d'employé-e-s motivé-e-s et compétent-e-s travaillent pour le SSP dans nos secrétariats centraux de Lausanne et de Zurich ainsi que dans nos 18 secrétariats régionaux. Le Syndicat des services publics (SSP) est le syndicat qui défend les intérêts des salarié-e-s des secteurs public et subventionné. Afin de poursuivre son développement, le SSP – Région Genève cherche une personne pour renforcer son équipe de terrain à un taux d'activité de 60%, pour un contrat à durée déterminée, avec la possibilité de le transformer en contrat à durée indéterminée.

- Missions**
- Campagne de syndicalisation en vue de renforcer la présence du syndicat dans les secteurs public et subventionné
 - Présentation du rôle et de l'importance du syndicat dans la défense et l'amélioration des conditions collectives de travail
 - Collecte des difficultés et/ou des revendications du personnel en partenariat avec le ou la secrétaire syndical-e
 - Contribuer à redynamiser les permanences syndicales dévolues aux membres et non-membres
 - Travail basé sur le contact humain avec le personnel afin de le sensibiliser et de l'informer sur ses conditions de travail, en particulier dans le secteur social et de la santé
 - Possibilité de se former autour des enjeux sociaux et syndicaux contemporains
 - Salaire adapté à la grille salariale de l'Etat de Genève
 - Affiliation à la caisse de retraite du personnel de l'Etat de Genève (CPEG)
 - Intérêt marqué pour les enjeux syndicaux et l'amélioration des conditions de travail du personnel
 - Bonne capacité d'organisation et d'animation de collectifs
 - Capacité à prendre en charge des cas individuels et collectifs, en partenariat avec le ou la secrétaire syndical-e
 - Grande force de conviction, de communication, grande capacité d'écoute et facilité de contact et de négociation
 - Capable d'adapter son temps de travail (horaires souples mais irréguliers, notamment en soirée et/ou week-end)
 - Connaissances en droit du travail et/ou des assurances sociales dans les secteurs publics et/ou privés
 - Expérience en tant que secrétaire syndical-e, dans une fonction similaire ou dans le milieu associatif
 - Expérience dans les milieux professionnels de la santé ou du social
- Nous offrons**
- Possibilité de se former autour des enjeux sociaux et syndicaux contemporains
 - Salaire adapté à la grille salariale de l'Etat de Genève
 - Affiliation à la caisse de retraite du personnel de l'Etat de Genève (CPEG)
- Nos exigences**
- Seraient un atout**
- Connaissances en droit du travail et/ou des assurances sociales dans les secteurs publics et/ou privés
 - Expérience en tant que secrétaire syndical-e, dans une fonction similaire ou dans le milieu associatif
- Lieu de travail:** Genève
- Le SSP – Région Genève se tient à disposition pour tout complément d'information. Merci d'envoyer votre dossier de candidature complet jusqu'au 15 mai 2018 à geneve@ssp-vpod.ch

Cours de formation SSP

Systeme de retraite: 1^{er} et 2^e piliers

Que faut-il savoir sur l'AVS et la prévoyance professionnelle? Ce cours présentera les caractéristiques essentielles du 1^{er} pilier (AVS) et du 2^e pilier (prévoyance professionnelle). Il traitera également de l'actualité, à savoir l'évolution des débats autour de l'avenir du système de retraite.

Judi 17 mai 2018, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (Place de la Gare 2)

Intervenant: Stefan Giger, secrétaire général SSP

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).
 Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par e-mail: central@ssp-vpod.ch
 Indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!
 Délai d'inscription: 3 mai 2018.

À plus Mary-Anne, et merci !

L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT CENTRAL
JEAN-BERNARD SIEBER . PHOTO

Pour le SSP, c'est une page qui se tourne. En plus de trente ans d'engagement, c'est peu dire que Mary-Anne a imprimé sa marque.

Une marque faite de chaleur, de goût du contact humain, de solidarité – toujours prête à rendre service, Mary-Anne – mêlés de quelques coups de gueule bien appuyés. Un mélange qui a été apprécié par trois générations de membres et militants du syndicat, et que Mary-Anne résume ainsi: «J'aime quand les gens vont bien et qu'ils s'entendent entre eux.»

PLUS DE TRENTE ANS DE SSP. C'est à la fin des années 1970 que Mary-Anne rejoint le SSP. La vingtaine commençante, cette fille et petite-fille de cheminots – elle se rappelle les 1^{er} Mai aux côtés de son père, entourée d'hommes vêtus de sombre – est engagée par la section Vaud-Etat. Après avoir décroché un CFC d'employée de commerce, elle a d'abord travaillé à l'Office de prévoyance sociale. Cette jeune mère, qui élève seule son enfant, doit apprendre à se battre – «À l'époque, une femme seule avec un enfant, ce n'était pas courant. J'ai dû devenir très vite autonome.» Elle quittera la section Vaud après quelques années pour s'occuper de son fils. Mais retournera rapidement à la vie active. D'abord au Service vétérinaire cantonal. Puis, retour à la section Vaud-Etat du SSP – avant d'être engagée au secrétariat fédératif, à la suite d'une postulation épique rédigée au cours d'une soirée syndicale. C'était à la fin des années 1980.

UN AUTRE MONDE. Cette présence continue au SSP – entrecoupée de quelques expériences professionnelles différentes – sur près de quatre décennies fait de Mary-Anne un témoin, de l'intérieur, de l'évolution du syndicat. Elle a connu ce dernier à une autre époque – presque un autre monde. Le SSP n'y comptait pas encore de régions, les secrétaires fédératifs se déplaçaient dans les sections syndicales, au gré des cantons. Pas d'ordinateur, pas de téléphone portable, de ZAP ou de SMS, pas de photocopieuse ou de fax.

«Cela ne nous empêchait pas de réaliser du bon travail», glisse Mary-Anne. Et de se souvenir, souriante, des piles de copies réalisées à l'aide de stencils et de pots d'encre, un processus qu'elle terminait souvent repeinte des pieds à la tête – «Bien sûr, cela tombait toujours les jours où j'étais habillée de clair!». Ou du journal du groupe enseignement, réalisé de manière artisanale, flacon de «Tipp-Ex» à la main.

LES MEMBRES D'ABORD. Plus de trente ans au syndicat, c'est plein de moments magnifiques. Et de rencontres avec les membres, que Mary-Anne savait si bien mettre à l'aise et qui, pour elle, sont le cœur d'une organisation de travailleurs: «L'histoire du syndicat, c'est avant tout celle de ses membres, de ses militants. Ce n'est jamais quelque chose d'individuel, toutes les victoires sont d'abord collectives.»



Depuis deux semaines, il y a comme un vide au Ruchonnet 45 bis. Fin mars, Mary-Anne Schmid, secrétaire administrative au secrétariat central du SSP, est partie à la retraite. Pendant plus de trente ans, son sourire, son élan et sa gouaille ont résonné depuis le grand bureau du rez-de-chaussée.

Des moments magnifiques, il y en a eu. Comme ce week-end mémorable, lors duquel l'assemblée syndicale du vendredi s'est prolongée durant deux jours en plein carnaval valaisan, en compagnie des militants du groupe EOS; ou cette superbe virée avec le personnel de l'aérodrome de Sion; ou encore ce voyage à Cuba avec une délégation tessinoise du SSP, à la fin des années 1990 – et ce 1^{er} Mai à La Havane, entourée de milliers de Cubains, au cours duquel Mary-Anne a réussi à serrer la pince de Fidel Castro. Inoubliable!

À BIENTÔT ET MERCI. Les souvenirs affluent, il y aurait tant de collègues et de militants à citer. L'émotion remonte, presque une pointe de nostalgie. Heureusement, la suite du parcours s'annonce bien remplie. «Je ne vais pas m'ennuyer. J'ai déjà 36 000 trucs à faire.» Restructurer la maison, commencer un cours de Yoga, reprendre le sport, voyager en Corse ce printemps puis s'envoler vers Braga, au Portugal, au mois de juin. Sans compter les piles de livres à lire. Et, surtout, les moments enfin disponibles pour «soigner les amis et la famille». Sans oublier les collègues du SSP à visiter... et les coups de mains au syndicat, histoire de «garder la patte du travail militant!»

Depuis deux semaines, le rez-de-chaussée du 45 bis semble un peu vide. Mary-Anne, c'était aussi un travail toujours soigné; une efficacité redoutable dans la gestion sur la durée des deux maisons syndicales; un rire toujours prêt à éclater. Et aussi, entre beaucoup d'autres choses, «celle qui se souciait que tout le monde soit bien à la cafétéria».

Une page de la vie du SSP en Suisse romande se tourne. Mais les écrits restent. On se réjouit donc de ta prochaine visite, Mary-Anne. Et on te remercie pour ton travail, ta bonne humeur, ta solidarité... et tes coups de gueule! À tout bientôt! ■

Zoom

«Plus de trente ans au syndicat, c'est surtout plein de moments et de rencontres magnifiques. Parce que l'histoire du syndicat, c'est avant tout celle de ses membres, de ses militants. Ce n'est jamais quelque chose d'individuel. Toutes les luttes, toutes les victoires sont d'abord collectives.»

Nathalie est éducatrice dans un foyer vaudois pour réfugiés mineurs non accompagnés (MNA). Le 24 avril, elle se prépare à faire grève avec une cinquantaine de ses collègues. Interview.

Croiser les bras pour les MNA



GUY ZURKINDEN . INTERVIEW

Pourquoi faire grève le 24 avril?

Nathalie – Dans les foyers MNA du canton, 2017 a été une période d'accalmie. Les deux années précédentes avaient été marquées par l'urgence. Les arrivées étaient nombreuses, les foyers pleins, les moyens insuffisants pour faire face à la situation. Cela s'est traduit par des tensions et violences, ainsi qu'une vague de suicides.

En 2017, les arrivées ont baissé, le nombre de jeunes s'est stabilisé – ils commencent aussi à mieux parler la langue, à avoir un réseau, les liens avec les éducateurs se sont renforcés. Nous pouvons enfin passer plus de temps avec les MNA et les accompagner dans leurs devoirs, leurs rendez-vous. Les jeunes nous disent qu'ils se sentent mieux.

Cette amélioration est en passe d'être bousculée. Les autorités ont annoncé la fermeture d'un des quatre foyers MNA du canton. Il est juste de détruire ce bâtiment vétuste et insalubre. Mais au lieu de le remplacer par un nouveau foyer, le Conseil d'Etat fait un nouveau pas en arrière. Il veut remplir au maximum les trois foyers restants, dans le but de réaliser des économies.

Pour nous, cette annonce a mis le feu aux poudres. Au lieu de renforcer la légère amélioration de la prise en charge, on va bourrer les foyers existants et détériorer à nouveau la situation!

Dans un manifeste, vous critiquez les lacunes dans la prise en charge des MNA...

Les MNA sont des enfants qui ont vécu des expériences traumatisantes sur les routes de l'exil. Ils se retrouvent loin de leurs parents, dans un environnement culturel et langagier différent. Tout cela nécessite du temps, des explications, de la confiance – et donc un encadrement adéquat.

Ces besoins ne sont pas pris en compte. Dans les centres MNA, nous sommes d'habitude deux éducateurs le matin pour une quarantaine d'enfants, trois ou quatre le soir et deux les week-ends. Dans les autres foyers pour mineurs, on compte le même nombre d'éducateurs pour 15 jeunes.

La nuit, à partir de 21 h 45, il n'y a même plus d'éducateur dans les foyers EVAM – seulement un agent de sécurité. Or c'est souvent là que les traumatismes des enfants ressortent. Lors de ces moments clés, ils sont livrés à eux-mêmes.

Les MNA ont de belles capacités, ils apprennent vite. Mais, faute d'encadrement adéquat, leur potentiel ne peut pas se développer pleinement. Cela a des conséquences négatives sur l'accès à la formation, aux loisirs, la vie sociale, etc.

Certains arrivent à s'en sortir, mais il y a aussi des histoires tristes. Comme ce jeune de 14 ans, dont on a perdu la trace – il est encore à Lausanne, mais est sorti du foyer, de l'école et on n'arrive plus à le rattraper. Ou ces jeunes à problèmes qui, faute de prise en charge spécialisée, sont casés dans des centres pour adultes. Cette situation est intolérable. N'oublions pas qu'une grande majorité des MNA vont faire leur vie en Suisse. Leur insertion doit être prise au sérieux. Or le cadre actuel met l'avenir de ces enfants en danger.

Comment améliorer cette prise en charge?

Nous demandons que les MNA soient traités comme des enfants – aujourd'hui, ils sont d'abord considérés comme de requérants d'asile.

Cela implique de créer des foyers plus petits, avec moins de pensionnaires. Le bâtiment détruit doit être remplacé par une nouvelle structure.

Nous demandons aussi une égalité dans la prise en charge des MNA par rapport aux autres foyers pour mineurs dans le canton. L'accompagnement doit être renforcé, les jeunes doivent pouvoir avoir accès à des aides spécialisées.

Pour mettre fin au tournant important du personnel au sein des foyers et aux difficultés de recrutement, nous demandons aussi que nos conditions de travail et de salaires soient mises sur pied d'égalité avec celles des autres éducateurs.

La prise en charge des MNA doit être complètement revue. Et le Canton doit y mettre les moyens nécessaires.

Le personnel semble très uni...

La prise de conscience de ces problèmes nous a tous unis, éducateurs comme formateurs de l'EVAM. Nos assemblées générales sont fournies, il y a une belle solidarité, une envie de construire ensemble. Nous avons conscience d'être à un tournant: la problématique des MNA est sortie au grand jour, plus de 1500 personnes ont signé notre appel. On ne peut pas lâcher maintenant.

Jusqu'à présent, le Conseil d'Etat nous a répondu que le développement des MNA n'est pas en danger. Nous pensons le contraire. Les conseillers d'Etat Celsa Amarelle et Philippe Leuba nous recevront le jeudi 19 avril – quelques jours avant la grève. On verra ce qu'ils ont à nous proposer.

De notre côté, nous sommes déterminés à nous battre pour de vrais changements (Interview réalisée le 13 avril). ■

Sur le vif

LE 24 AVRIL, TOUTES ET TOUS À LA MANIFESTATION!

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien à notre appel en faveur des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA). Plus de 1500 personnes demandent au Conseil d'Etat d'offrir des conditions d'accueil et d'encadrement égales pour tous les enfants en foyer, quel que soit leur statut, leur origine ou leur histoire!

Des associations nous offrent aussi leur appui. Leur engagement démontre qu'il s'agit d'une problématique qui nous concerne toutes et tous: quel accueil voulons nous offrir, quelles chances devons-nous garantir à ces enfants qui ont déjà traversé beaucoup d'épreuves? Devons-nous accepter le choix de la (l'in)différence du Conseil d'Etat, pour qui tous les enfants n'auraient pas les mêmes droits, ni les mêmes besoins?

Aujourd'hui, ce sont clairement des logiques économiques et politiques qui dictent ce choix. Les éducateurs et éducatrices veulent que cela change: devant le refus qui leur est opposé, ils et elles ont décidé à l'unanimité d'une grève le mardi 24 avril. Ce mouvement, qui débutera en milieu d'après-midi, les amènera des différents foyers pour MNA vers le centre de Lausanne.

Nous vous attendrons toutes et tous, le mardi 24 avril, à 17 h 30 à la Place du Château à Lausanne, pour une manifestation publique en faveur des mineur-e-s non accompagné-e-s, pour des conditions d'accueil en foyer dignes et égales pour tous les enfants.

Notre présence est indispensable. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions faire la différence!

Plus d'informations: <https://vaud.ssp-vpod.ch> ■

LE PERSONNEL ÉDUCATIF DES FOYERS POUR MNA DE L'EVAM

Carte blanche à TAMARA FUNICIELLO

PRÉSIDENTE . JEUNESSE SOCIALISTE SUISSE

IL FAUT SOUTENIR L'INITIATIVE 99%

La prospérité de la Suisse repose sur le travail rémunéré et non rémunéré de millions de personnes. Ensemble, nous assurons l'accompagnement des personnes âgées et l'épanouissement des enfants, la production du chocolat et la ponctualité de nos trains. Et pourtant, les fruits de ce labeur sont répartis d'une manière étrangement inéquitable.

Pour de nombreux/-euses employé-e-s, rien ne change au niveau des salaires, malgré l'excellente santé de notre économie et la progression de la productivité.

Parallèlement, les 300 individus les plus riches de ce pays ont augmenté leur fortune de 60 milliards de francs en 2016. 60 milliards, c'est quasiment le budget fédéral.

Ceci à une époque où, dans le canton de Lucerne, les personnes qui vivent à la limite de la pauvreté doivent rembourser les subsides pour l'assurance maladie, des branches scolaires sont démantelées, des enseignant-e-s congédié-e-s et des écoles fermées; une époque où le système de santé menace de s'effondrer sous le diktat des économies de la droite; où nous désespérons d'obtenir une augmentation minimale de l'AVS.

Les riches sont toujours plus riches, les pauvres toujours plus nombreux. Cela n'a rien à voir avec une société démocratique et solidaire. Et pourtant, la résistance à cette évolution est relativement faible.

Comment pourrait-il en être autrement dans une société où la possession de capital permet aux uns d'exercer leur pouvoir sur les autres? C'est celui qui possède de l'argent, des multinationales et des terrains qui décide. Il décide de qui aura un emploi, qui n'en aura pas. Il décide des conditions d'attribution de ces emplois et du montant des salaires; si ces emplois seront créés ici ou en Chine. Il décide du montant des loyers payés pour les logements construits sur son terrain.

Aucune démocratie ne peut exister dans un tel système. Il ne peut pas y avoir de liberté non plus, car qui peut décider librement dans de telles conditions?

Il est temps de changer ce système. Nous devons nous libérer de l'emprise du capitalisme. L'initiative 99% fait un pas dans cette direction. Elle redéfinit le cadre du conflit à sa juste place: non pas entre des personnes avec différentes couleurs de passeport, mais entre les Gens de peu et ceux du trop.

L'initiative clarifie les choses: il y a les personnes qui travaillent pour gagner leur argent. Et puis, il y a ceux qui font travailler les autres. Simplement parce qu'ils ont déjà cet argent, sous forme de capital. En Suisse, ces détenteurs de capitaux sont largement favorisés par le système fiscal.

Nous voulons mettre fin à ces privilèges, qui ont été encore renforcés par la deuxième révision de l'imposition des entreprises (RIE II). L'initiative 99% veut faire passer à la caisse le 1% le plus riche de ce pays – le pourcent qui s'enrichit de plus en plus sans lever le petit doigt, qui vit aux crochets du travail des autres.

Concrètement, nous voulons que le revenu du capital, par exemple les intérêts et les dividendes à partir d'un montant de 100 000 francs, soient taxés une fois et demi autant que le revenu du travail – les salaires et les rentes.

Pourquoi taxer davantage le revenu du capital? Parce que l'argent ne tombe pas du ciel. L'argent est le fruit du labeur, celui des personnes qui reçoivent un salaire. Car les dividendes ne sont rien d'autre qu'un surplus de bénéfice accaparé par les détenteurs de capital sur le dos des producteurs/-trices de richesses – les salarié-e-s.

Nous devons changer cette situation. Nous, les 99%. ■

PROJET FISCAL 17 . Alors que l'examen du paquet a commencé aux Chambres, l'USS dénonce un projet antisocial.

Vers un nouveau référendum fiscal?

SERVICES PUBLICS

Vendredi 13 avril, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a décidé, à l'unanimité, d'entrer en matière sur le Projet fiscal 17. La semaine précédente, l'Union syndicale suisse menaçait de lancer le référendum.

GÂTERIES POUR LES SOCIÉTÉS. Mattea Meyer, conseillère nationale socialiste, a trouvé la formule adéquate: PF 17, c'est «Pâques et Noël» réunis pour les entreprises¹. Pour les salariés, ce serait plutôt Carême toute l'année, ont dénoncé devant la presse Paul Rechsteiner et Daniel Lampart, respectivement président et secrétaire dirigeant de l'USS. De leur point de vue, le Projet fiscal 17 du conseiller fédéral Ueli Maurer risque de «massacrer» les impôts des entreprises, déjà très faibles dans notre pays, renforçant ainsi les politiques d'austérité. S'il est maintenu en l'état par les Chambres fédérales, l'Union syndicale suisse se dit prête à lancer à nouveau le référendum.

COPIE CONFORME DE LA RIE III. «Comme pour la RIE III, PF 17 se traduira pour les entreprises par des baisses d'impôts énormes et subventionnées par la Confédération», souligne Paul Rechsteiner. Avec, à la clé, des conséquences claires: «Il s'ensuivrait une chute des recettes, associée à des programmes d'austérité très durs. En témoigne l'évolution dans les cantons alémaniques qui ont baissé leurs impôts, à l'image de Lucerne», souligne Daniel Lampart. L'USS a calculé que la baisse de l'imposition des entreprises par les cantons, subventionnée par une hausse de la part de l'Impôt fédéral direct (IFD) qui leur est reversée (de 17 à 21,2%), entraînerait une baisse de 40% de la taxation des bénéfices! Face à cette dégringolade fiscale, les «susucres» prévus par le Conseil fédéral font pâle figure: une augmentation de 30 francs des allocations familiales, qui ne concernerait qu'une partie des cantons, et une légère baisse de la part des dividendes qui échappe à l'impôt – avec PF 17, les détenteurs de participations supérieures à 10% paieraient un impôt sur les 70% du dividende touché, contre 50% aujourd'hui.

DÉJÀ TRÈS BAS. «En comparaison internationale, les impôts suisses sont extrêmement bas», a rappelé Daniel Lampart. Les

sociétés à statut fiscal spécial bénéficient aujourd'hui de privilèges fiscaux «hors du commun»: la plupart d'entre elles ne paient carrément pas d'impôt – seules 400 payent des impôts sur le bénéfice «significatifs». Et l'économiste en chef de l'USS de souligner l'absurdité d'une contre-réforme qui s'apprête à réduire massivement l'imposition de 200 000 entreprises, alors que seul le statut fiscal de 400 entreprises nécessiterait un ajustement.

Pour faire passer son paquet, le conseiller fédéral (UDC) Ueli Maurer insiste sur les «licenciements massifs» qu'entraînerait un nouveau refus populaire. «On risque de perdre beaucoup d'entreprises et les emplois qui vont avec», menace M. Maurer². Un argument balayé par Daniel Lampart, selon lequel l'imposition sur le bénéfice n'a qu'une importance relative pour la plupart des investissements. «D'autres facteurs, telle la proximité à la clientèle ou la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et motivée, sont beaucoup plus importants. Si les impôts jouaient un rôle prépondérant, la plupart des entreprises sises à Zurich auraient depuis longtemps déjà déménagé dans le canton de Zoug, proche et fiscalement attrayant.»

NOUVELLE ÉPREUVE DE FORCE? L'USS revendique donc une réforme ciblée de l'imposition des entreprises, qui abolisse les privilèges actuels sans produire de déficits fiscaux. S'il était accepté en l'état par le Parlement, le Projet fiscal 17 impliquerait le lancement d'un référendum, indique la centrale syndicale.

En face, certains semblent se préparer à l'épreuve de force. La Commission financière du Conseil des Etats a fait savoir qu'elle refuserait toute mesure de compensation qui «mettrait encore plus le budget fédéral à contribution». Dans un commentaire à la prise de position syndicale, le quotidien alémanique conservateur *NZZ* appelait de son côté le camp bourgeois à «ne pas craindre le référendum»³. La Commission de l'économie et des redevances reprendra le dossier début mai. M. Maurer veut boucler son Projet lors de la session d'automne du Parlement. Les prochains mois seront donc décisifs. ■

¹ *NZZ am Sonntag*, 1^{er} avril 2018.

² *Le Matin dimanche*, 1^{er} avril 2018.

³ *NZZ*, 10 avril 2018.

LA PAUVRETÉ GRIMPE...

En 2016, 615 000 personnes (7,5% de la population suisse, un taux qui a augmenté sans cesse depuis 2014) vivaient dans la pauvreté. 140 000 d'entre elles (22%) exerçaient une activité professionnelle. Selon l'Office fédéral de la statistique, les 12,3% de la population ont été touchés au moins une fois par la pauvreté entre 2013 et 2016. «Ils sont de plus en plus nombreux en Suisse à vivre comme des déclassés», constate le quotidien français *Les Echos* (6 avril). ■

... L'AIDE SOCIALE DÉVISSE

Faisant fi de la précarité galopante – et du fait que, en Suisse, 3300 chômeurs se retrouvent chaque mois en fin de droits – le Grand Conseil bernois a confirmé la réduction, entre 8% et 30%, du forfait pour l'entretien dans l'aide sociale. Tout cela pour lutter contre de supposés «profiteurs», à 900 francs par mois. Alors que Sergio Ermotti, le CEO d'UBS, s'est enfilé un revenu de 14,2 millions de francs en 2017. ■

TRAVAILLER POUR DES PRUNES

Dans le canton de Neuchâtel, le salaire minimum a été ancré dans la Constitution. Mais «l'Etat neuchâtelois peine à faire appliquer son revenu minimum de 19,78 francs l'heure», indique *24 heures* (11 avril). Et de prendre l'exemple d'un couple de salariés qui travaillaient l'an dernier dans une entreprise pharmaceutique locale. Pour un taux d'activité total de 150%, ils touchaient ensemble un revenu... d'un peu plus de 3000 francs par mois. À quand une base légale pour surveiller les patrons profiteurs? ■

DÉCONSTRUCTION SOCIALE

La Société suisse des entrepreneurs veut repousser de deux ans l'âge de la retraite des maçons (de 60 à 62 ans), ou réduire le montant des rentes de 30%. Elle veut aussi augmenter le temps de travail hebdomadaire à 50 heures, baisser les salaires des travailleurs âgés et assouplir la protection contre les licenciements. Quand il s'agit des acquis sociaux, les patrons de la construction se transforment en démolisseurs. ■

Carton Rouge

À Philomena Colatrella, la CEO du groupe CSS, l'une des plus importantes caisses d'assurance maladie en Suisse. Dans une interview au *Sonntagsblick* (15 avril), M^{me} Colatrella a proposé d'augmenter la franchise minimale LAMal à 5000, voire 10 000 francs. Une suggestion scandaleuse, qui renforce la pression politique visant à réduire l'accès aux soins et démanteler le service public de santé. Alors que c'est plutôt les gigantesques réserves accumulées par les caisses maladie qu'il faudrait dégonfler. ■

BRÉSIL. Samedi 7 avril, Luiz Inácio Lula da Silva s'est rendu à la Police fédérale, qui l'a transféré vers une prison de Curitiba (Sud du pays). La lutte pour sa libération unit mouvements populaires, gauche et syndicats contre un gouvernement ultralibéral.

Un front social pour la démocratie

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
KEYSTONE . PHOTO

Les jours précédant son incarcération, des milliers de militants et sympathisants avaient organisé une gigantesque «vigile» en défense de l'ex-président brésilien, retranché dans les locaux du syndicat des métallurgistes à São Bernardo dos Campos, dans la banlieue de São Paulo – un lieu hautement symbolique, épicerie des gigantesques grèves qui ont accéléré la mise à bas de la dictature militaire (1964-1984).

PRISONNIER POLITIQUE. Lula a été emprisonné avant d'avoir épuisé toutes ses voies de recours et en l'absence de preuves matérielles. Comme le souligne Mark Weisbrot, co-directeur du Centre pour la recherche économique et politique à Washington, les éléments à sa charge «sont bien en deçà des normes qui seraient prises au sérieux, par exemple, dans le système judiciaire américain»¹ – alors que les charges de corruption contre l'actuel président Michel Temer et nombre de ses acolytes, toujours en liberté, sont autrement plus étayées.

«Lula n'a pas été condamné pour corruption. Il est un prisonnier politique», en conclut le politologue André Singer². Motif: la droite veut à tout prix empêcher l'ancien ouvrier et syndicaliste de se présenter à la présidentielle d'octobre.

LE CLIMAX D'UN AFFRONTMENT. Cette analyse est partagée par les principaux syndicats et mouvements populaires au Brésil. Pour le leader du Mouvement des Sans Terre (MST), João Pedro Stédile, la situation est claire: «Le Brésil vit une grave crise économique, qui s'est transformée en crise sociale et politique avec le coup d'Etat parlementaire de 2016, lorsque la bourgeoisie a renversé la présidente Dilma Rousseff.» Objectif: «jeter le poids de la crise sur la classe travailleuse».

Les effets de la politique menée depuis par le président ad intérim, Michel Temer, ont été extrêmement douloureux: explosion du chômage et des inégalités, gel de la construction des logements populaires, coups de canif dans l'assistance sociale, démantèlement des programmes d'aide aux petits agriculteurs et de toute politique favorable à la réforme agraire. En mai 2017, Guilherme Boulos, leader du Mouvement des travailleurs sans toit (MTST) et pré-candidat à la présidentielle pour le Parti socialisme et liberté (PSOL), tirait le bilan suivant: «En une année, ils ont réussi à imposer un niveau inédit de régression sociale et démocratique. S'ils restent une année de plus, cette équipe va détruire le Brésil.»³



La répression des résistances a pris encore plus d'ampleur. En témoigne le récent assassinat de la conseillère municipale du PSOL à Rio de Janeiro, Marielle Franco. Mais aussi les 70 militants pour la terre abattus en 2017 – le nombre le plus élevé depuis 2003.

UNE ÉPINE DANS LE PIED DROIT. La classe dominante brésilienne veut continuer cette thérapie de choc. Mais elle a un problème: elle n'a pas de candidat qui puisse régater avec M. Lula. Ce dernier caracole en tête des sondages – même en prison! – loin devant Jair Bolsonaro, le député d'extrême droite carioca. Selon M. Stédile, M. Lula représente en effet, aux yeux de la population paupérisée, le symbole d'une possible rupture avec l'agenda ultralibéral de M. Temer. La bourgeoisie veut tuer cette espérance dans l'œuf.

Face à elle, une majorité des mouvements sociaux et syndicaux ont décidé – au-delà de leurs divergences, notamment sur le bilan des trois mandats et demi du Parti des travailleurs (PT) à la tête du pays – de mettre sur pied une résistance large, unitaire et permanente.

UNITÉ DANS LA LUTTE. Cette unité s'est matérialisée lorsque des milliers de militants sans-toit, sans-terre, syndicaux et de gauche se sont retrouvés à São Bernardo dos Campos pour faire rempart entre l'ex-président et la Police fédérale. Elle s'est poursuivie, cette semaine, par de multiples mobilisations et occupations (dont celle, à São Paulo, du fameux triplex qui aurait été accordé à Lula par une grande entreprise de construction) exigeant sa libération et la fin des contre-réformes du gouvernement Temer.

Comme le note André Singer, «l'évolution des événements pourrait transformer la condamnation de Lula en enjeu principal de l'élection elle-même. Il dépendra donc de la capacité des dirigeants forgés dans ce cycle politique de reconstruire le pôle politique qui représente les pauvres». Dans un pays saigné par le néolibéralisme, l'enjeu est de taille. ■

¹ *New York Times*, 23 janvier 2018.

² <http://alencontre.org/ameriques/amelat/bresil/bresil-le-probleme-avec-ce-pays-nest-pas-lula-i.html>

³ *Carta Capital*, 15 mai 2017.

Le chiffre

3200

C'est le nombre de requérants d'asile érythréens, aujourd'hui détenteurs d'une admission provisoire en Suisse, que le Secrétariat d'Etat à la migration (SEM) s'apprête à renvoyer dans leur pays.

Interrogé par *Le Temps* (11 avril), Mario Gattiker, Secrétaire d'Etat à la migration, a reconnu qu'il n'existe pas de «garantie incontestable» que les personnes renvoyées ne subiront pas d'actes de répression. Dans son rapport 2017/2018 sur l'Erythrée, Amnesty international décrit un pays dans lequel la durée du service national militaire obligatoire est indéterminée, les droits à la liberté d'expression et de religion sont limités, la détention arbitraire et les disparitions sont la norme, tandis qu'une large part de la population vit dans la misère.

Quelques jours avant l'annonce des velléités du SEM d'expulser vers l'Erythrée, le *Tages Anzeiger* révélait que la Confédération collaborera avec les services secrets éthiopiens pour renvoyer des requérants d'asile issus de ce pays – où la répression, l'enfermement voire la torture frappent toute velléité d'opposition et où, ces trois dernières années, la répression violente de révoltes populaires a causé des centaines de morts.

«Plus l'Europe se ferme, plus le nombre de décès aux frontières augmente: environ 40 000 depuis le début des années 1990, peut-être deux ou cinq fois plus» rappelait le supplément *Idées du Monde* (14 avril).

Cette hécatombe ne semble pas émouvoir les autorités suisses. ■

Allemagne. Service public en grève

Le 9 avril, une puissante grève a secoué le service public allemand. La compagnie d'aviation Lufthansa a dû annuler plus de 800 vols. Des grèves ont aussi touché les transports publics, les crèches, le ramassage des ordures et les hôpitaux de plusieurs villes et régions. Le syndicat Verdi réclame une hausse de 6% des salaires et veut que cette augmentation se traduise par au moins 200 euros de plus par mois pour les 2,3 millions de contractuels de la fonction publique employés par l'Etat fédéral et les communes. ■

Pérou. Glencore expulse une communauté quechua

Le 3 avril dernier, la communauté autochtone d'Alto Huarca dans la région d'Espinar, au Pérou, a été attaquée par le personnel de sécurité privé de la compagnie minière Glencore, basée en Suisse, accompagné de la police nationale. Les habitants refusant de quitter leurs terres ont été violemment blessés. «Glencore veut forcer la communauté quechua d'Alto Huarca à abandonner ses terres pour s'étendre dans cette région, en complète violation des droits des peuples autochtones», a dénoncé le coordinateur de l'ONG Comundo dans la région, José Ramiro Llatas Pérez. ■

Brésil. Occupations en série

Le 17 avril, pour marquer le vingt-deuxième anniversaire du Massacre d'Eldorado de Carajás, lorsque 22 paysans sans-terre ont été massacrés par la Police Militaire de l'Etat du Pará, le Mouvement des Sans Terre (MST) a occupé plusieurs grandes propriétés improductives. Il revendique une réforme agraire qui redistribue les terres, ainsi que la libération de l'ex-président Lula. ■

Coopération au développement. La Suisse radine

En 2017, la part du revenu national brut destinée à l'aide au développement a reculé, dénonce Alliance Sud (10 avril). Près de 120 millions de francs en moins ont été mis à la disposition de la coopération au développement à long terme par rapport à 2016. Une régression due aux plans d'austérité qui ont «touché de façon disproportionnée la coopération au développement ces dernières années». Alliance Sud critique aussi le fait que des dépenses pour l'hébergement et la prise en charge des requérants d'asile puissent être imputées au financement du développement. ■